

Bâtons chiffres et lettres

Fonds Quevauviller - SCD Université de Bourgogne - Droits réservés



~~REN~~

Preliminaires = libre

de la langue

ÉCRIT en 1937



~~Il n'est pas à l'origine de la mort de son père, mais il a été victime d'un accident~~
~~Cette thèse (ou cette idée - comme on dit) m'a intéressé, et je vous en parle tout de suite.~~
~~Ensuite, je me demande même pourquoi ça m'a intéressé; cette question, c'est une autre, et je ne vais pas la faire dans cet historique.~~

Les circonstances de la vie ne m'ont pas spécialement désigné pour attacher ce grelot; et cependant il faut bien faire l'inter. Je l'accrocherai donc, sans que je voie pourquoi moi plutôt qu'un autre... Enfin, je suis, je sais... le principe d'indivisibilité... Tout de même, pourquoi moi? C'est comme si je me refusais à faire le pas, cette hésitation! J'hésite, je tergiverse. Il y a des années que j'aurais dû écrire ceci. Il faut bien que je me décide. Pourquoi maintenant plutôt qu'avant? Les événements récents n'y sont pour rien. Non, le fruit a muri, blette!, pourrit, voilà la peine qui s'envole.... Je commencerai par un petit historique.

Je pense que tout doit commencer avec des journaux comme l'Étatant avec leurs Poids-Nickelés. Et puis il s'est trouvé que j'ai lu très jeune Henri Horvier et Jérôme Hietz. C'est par là que j'ai commencé à connaître le langage populaire. Si l'on s'écrit livrepre! livrepre! Je n'y contredirai pas. Mais c'est comme ça. Je passe. Il me faut aussi constater que la mairie que j'ai eu dès l'enfance d'apprendre des langues étrangères (sans y parvenir) m'a sans doute fait considérer très tôt le français parlé comme un langage différent — très différent du français écrit (ce qui, d'ailleurs, forme l'objet de ce factum).

Si je cherche à coordonner les éléments disparates qui ont pu finir par s'agencer en un principe directeur, je vois bien que c'est le problème linguistique, et linguistiquement posé, qui m'a tout d'abord fait tomber. lorsque je me mis à étudier sérieusement l'anglais, la lecture

Il me semble que dans un livre comme celui-ci de Michon sur le langage, on met de nouveau d'une façon pressante en face de cette question du langage parlé, ou plutôt du langage parlé écrit, car il s'agira ici très exactement des parages, pour une langue nouvelle (à savoir le français tel qu'il se parle actuellement). de la phase orale à la phase écrite. Mais l'ouvrage pour moi, du moins sur ce sujet précis, magistral fut le langage de Vendryes. Particulièrement intéressant me paraît le passage où Vendryes nous dit : "S'il n'y avait pas en français une tradition orthographique et que la langue fut recueillie et notée aujourd'hui comme on fait d'une langue de sauvages, la particule ti n'y serait pas précédée séparée du verbe qui la précède. On écrirait tu un seul mot zgenti, Zentifa (« j'aime-ti, j'aime-ti pas »)..." (p. 203); ou lorsque Vendryes : "Il ne faudrait pas s'étonner de rencontrer d'autres langues où, à l'inverse de l'indo-européen, la flexion se ferait au contraire par le devant. Le français même nous en donne une certaine idée par son pluriel qui dans les mots commençant j'ai une voyelle s'exprime au moyen d'une siffante préfixée : arbre, z-arbes; homme, z-hommes; cœuf, z-cœufs; œil, z-œils. La langue populaire présente un curieux exemple de l'extension du participe dans le verbe éjecter tiré du pluriel du mot œil" (p. 97); ou lorsque Vendryes : "Appartement à la langue écrite des phrased comme : « Il faut venir vite », « Quant à moi je n'ai pas le temps de penser à cette affaire », « Cette mère déteste cet enfant »; mais dans la langue parlée, neuf fois sur dix, elles auront une forme toute différente : « Venez, vite ! » « Au temps, voyons ! est-ce que j'en ai, moi, pour penser à cette affaire-là ! », « Son enfant ! Mais elle le déteste, cette mère ! »; ou : [Enghinook] pour dire : l'homme a tué la femme avec un couteau, la phrase sera du type : hui elle cela avec tuer homme femme couteau ... Tout ce qui concerne le tiers personne avons introduit dans la phrase, ne comprend pas les indications grammaticales, les morphèmes; les sémantèmes [les domaines concrets] sont donnés après. Nous étions pas trop d'une structure aussi singulière.

[En quelque sorte, le régime algébrique de la phrase]



le français parlé connaît des tours qui sont très voisins de celui-là. On entend dire dans le jargon: Elle n'y a encore pas // voyage, ta cousine, en Afrique ou Il l'a-ti jamais // attrapé, le gendarme, son voiteur? » (p. 102-103). Je m'excuse de la longueur de ces citations, mais ce sont des phrases que j'ai remâchées, remâchées. Je ~~les~~ ne ferai que signaler, maintenant, le chapitre sur la langue écrite et l'orthographe que je discuterai plus loin; mais il y a encore ceci, que je ne ferai que développer ~~et accomoder à ma manière~~ (Je n'ai aucune prétention à l'originalité): "L'écart entre la langue écrite et la langue parlée est de plus en plus grand. Ni la syntaxe, ni le vocabulaire ne sont les mêmes. Même la morphologie présente des différences: le passé défini, l'imparfait du subjonctif ne sont plus employés dans la langue parlée. Surtout la différence des vocabulaires éclate à tous les yeux. Nous écrivons une langue morte... On peut prévoir si l'en sera [du] français littéraire comme du latin; il se conservera à l'état de langue morte, avec ses règles et son vocabulaire fixés une fois pour toutes. La langue vivante se développera indépendamment de lui, comme ont fait les langues romanes. Tout au plus servirait-il de réservoir pour alimenter le vocabulaire du parler vivant... Il y aura un français littéraire qui s'opposera au français vulgaire ~~et aux deux types de français qui existent~~... Si l'on réalisait chez nous une réforme complète de l'orthographe, la différence de ces deux français éclaterait à tous les yeux. » (pp. 328-329)

Non, je n'aurai rien d'autre à dire, quant à l'essentiel. Cependant, je continue ma petite histoire. Je ne ferai que proposer... inviter... insister. Enfin, on verra. Je continue donc mon histoire.

Naturellement, le ~~séjour~~ service militaire me servit d'école, et je fis mes classes — de français populaire, ~~et~~ d'argot et de parjore, dialectes dont je n'avais alors qu'une connaissance rudimentaire. Je fus m'en rendre compte, le deuxième soir après le départ de la maison paternelle, sur le bateau qui nous menait en Algérie, dans la petite cabine où me ca-



... nicien qui nous l'avait brûlé, lorsque mon camarade me demanda : « Et ce feu t'a enlevé tes jambes ? » et que je ne compris pas.

Les années suivantes me détournèrent de ce genre de préoccupations, tout
jouaient restées ~~plusieurs~~ incidents, occasionnelles, déconvenues. Je fus entraîné
vers des questions d'un ordre assez différent que j'abandonnai au bout de
quelque temps pour d'autres encore plus éloignées. Je ne crois pas ~~jamais~~
~~jamais~~ avoir alors souvent pensé à ~~l'autre~~, cette divergence croissante
entre les deux français; cependant je retrouve dans mes papiers, deux
chansons ~~qui~~ qui furent datées de cette époque, et qui n'ont guère de ~~lien~~
rapports avec ce que je faisais en ce temps-là. ~~Par exemple~~ Dans l'une, ~~on~~
~~disait~~ ~~que~~ il y avait des choses comme ceci:

Y en a qui n'agissent sur la tête

De ventage du coq d'Or, ou des Glorieux

Y en a pas mal qui ont le caractère
de l'adulte.

Yer a frie ~~padutor~~

Oui mais

Moi j'mégris du bout des doigts

Tralabala. Tralalala

Moi j'mégris etc.

C'èkiya ol'ju distin

raconte l'histoire d'un mon

Cette l'autre, qui raconte l'histoire d'un moine qui avait avalé une pendule, n'est notable que par le peu remarquable emploi de l'apostrophe pour remplacer l'e muet, usage courant dans la chanson populaire. On peut donc ici reconnaître l'influence du Canard Enchaîné et de Georges.

Deux ou trois ans plus tard, je fis un voyage en Grèce. Sur le bateau, je me mis à étudier le grec moderne, à parler avec des Grecs - de la lutte entre la catharisme et la dénotique ; ~~les deux dernières~~, la similitude, les
frétilles entre la langue qui ~~est dans~~ ^{est dans} les deux types de grec ancien et le langage
S'efforce de différer du moins possible



F.1.
18

reellement parlé. La question est d'ailleurs maintenant réglée : la démorphie a triomphé. C'est alors que se réinstallèrent les éléments que j'ai énumérés ci-dessus et qu'il me devint évident que le français moderne devait enfin se dégager des conventions de l'écriture qui l'enferrent encore (tautologies tant de style que d'orthographe et de vocabulaire) et qui s'évoluerait, papillon, laissant derrière lui le corail de soie filé par les grammairiens et les poètes du XVII^e siècle. Il me fallut aussi que la première façon d'affirmer cette nouvelle langue, serait non pas de romancer quelque événement populaire (Caron pourrait se méprendre sur les intentions), mais bien, à l'exemple des hommes du XVI^e qui utilisèrent les langues modernes au lieu du latin pour traiter de Théologie ou de Philosophie, de rédiger en français parlé quelques dissertation philosophique ; et, comme j'avais emporté avec moi le Discours de la Méthode, de le traduire dans ce ~~langage~~ français parlé. C'est avec cette idée en tête que je me mis à écrire « quelques choses » qui devint un roman ~~plus tard~~ ^{devant} ~~l'autel~~ ^{de} Le Chien-qui-fait-son-foie ; on trouve beaucoup de photographies de langage populaire, mais quelques efforts ^{dans le second sens} (à moins de transcrire le Parmenide) En tout cas, monsieur s'y orthographie toujours mennie (ce qui n'est d'ailleurs un certain jour sur la question) et ~~je ne sais pas si~~ ^{peut-être} il ^{remplace} i ^{par} il, sans apostrophe, ce fut ^{peut-être} de la plus extrême importance, car l'apostrophe garde une attache avec le passé, un souvenir que l'on doit abandonner aux linguistes et aux philologues.

Entre temps avait paru le Voyage au bout de la Nuit de Louis-Ferdinand Céline, le premier livre d'importance où pour la première fois le style oral marche à fond de train (et avec peu de gourcuitise) de la première à la dernière page depuis : "ça avait débuté comme ça. Moi j'avais jamais rien dit. Rien. C'est Arthur Gavaté qui m'a fait parler." jusqu'à "Il appelait vers lui toutes les péniches du fleuve toutes, et la ville entière, et le ciel et la campagne,

et nous, tout ce qu'il enumerait, la Seine aussi, tout, qu'on n'en fasse plus.» En effet, j'ai! « De fil en aiguille, même sur Napoléon on a trouvé des rigolades à se raconter. Parapine il la connaît bien lui l'histoire à Napoléon. J'avais jadis connu autrefois qu'il m'apprit, en Pologne, quand il était encore au lycée. Il avait été bien élevé lui Parapine, pas comme moi. »

Ici, enfin, on a le français parlé moderne, tel qu'il est, tel qu'il existe. Ce n'est ~~pas~~ ^{seulement} question de vocabulaire, mais aussi de syntaxe. Voilà le langage "nouveau" dont Céline lui-même parle aux alentours de la page 218 de Balafette: «pour un magneur, et, ajoute-t-il, «rien n'est plus difficile que de diriger, dominer, transformer la langue parlée, le langage émotif, le seul sincère, le langage nuel, en langue écrite, de le fixer sans le tuer...». Et plus loin: «Riclus que l'on cite toujours n'y renonçait pas toujours, loin de là! Force lui était de recourir aux elisions, abréviations, apostrophes... Tricheries! Le maître du genre c'est Villon, sans conteste. »

Riclus ~~que~~ n'y renonçait pas toujours, peut-être, mais Céline lui-même n'y n'a pas fait. Il n'y a pas toujours, non plus, surtout depuis qu'il a contracté la manie des points de suspension, ce qui lui donne parfois un air un peu asthmatique. Quant aux « elisions, abréviations, apostrophes », s'il en parle comme de tricheries, c'est que c'est un prosateur, et non un poète. Lorsqu'en effet, on est à sortir du verbe, libre pour retourner au rythme, et aux rythmes, c'est alors que si l'on a l'oreille ~~pour~~ ^{l'oreille} et si ~~on~~ ^{on} l'on pense — ce qui semble indissociable — que la poésie ça fait au moins pour être récitée, ~~on~~ on peut constater de l'aberration de l'e muet par exemple et de quelques autres nécessités vivantes, telles que par exemple la réduction de l'hyphes par le -z- ou le -t-.

Pour passer du français écrit ~~sous-jacent~~ ancien, né à la Renaissance, fixé au XVII^e siècle et légèrement renoué par les Romantiques, pour passer de ce langage qui ne fait que se subtraire à un français moderne écrit, au troisième français, correspondant à la langue réellement parlée, il



faut opérer une triple réforme, ou révolution : l'une concerne le vocabulaire, la seconde la syntaxe, la troisième l'orthographe.

Sur le premier point il y a peu de choses à dire. Le danger à éviter est l'argot, l'argot trop fugitif et trop périssable, mais source assez riche idéologique et savoureuse. Et que l'on comprenne bien qu'il ne s'agit pas de remplacer le français par l'anglais, qui n'est point une langue, mais un vocabulaire en transformation. La révolution des termes étrangers, le plus souvent grise à faire aux néologismes, aux formes de communication personnelles ne sont que des formes secondaires. Voyez Céline démontre cela même.

Sur le second point, la réforme ou révolution est faite : Il suffit d'oser. de montrer. Comme le dit Céline lui-même, ce n'est pas si facile. "Essayez !" Et naturellement si l'on réussit ça ne fera pas de vous un grand écrivain : il faut encore mieux que « réussir ». En tout cas, il faut enfin déjeler le français nouveau de sa cangue austine, de sa gangue passée ; non pas celle-ci soit « mauvaise » en soi (comme le croit Céline), mais ce sont deux réalités devenues absolument différentes, et destinées à ~~être~~ ^{être} côté à côté pendantes. Encore à temps, l'une prenant feu à feu ~~à~~ la noble figure de langue morte (mais encore pratiquée), l'autre allant affronter tous les risques, tous les a-coups, tous les hasards de la vie.

Quant au troisième point, la réforme de l'orthographe, alors c'est là la bouteille à l'encre, c'est le piège, c'est l'écueil. Bon gré mal gré il faudra en (il faudra-t-il) passer par là : il n'y aura pas lorsqu'e cette réforme, cette révolution sera accompagnée (sera-t-elle accompagnée) que la nouvelle langue pourra s'affirmer hautement et vivre d'une vie autonome ; alors seulement pourra naître une nouvelle poésie, sans que une notation correcte du français faille, il sera impossible (il sera impossible) aux poètes de prendre conscience de rythmes authentiques, de sonorités exactes, de la véritable musique du langage. C'est là que sourd la poésie. Quant à la poésie qui comme ~~elle~~ ^{avait} de la rime pour l'œil (stupéfiante convention), elle aboutit, et ne peut aboutir, ~~à~~ ^{qui a} jamais un coup de dés, n'abolira le hasard. Et pour revenir à l'écriture muets



il suffit d'entendre réciter les classiques (à la Comédie Française) pour comprendre. Si l'on ne maintient un artifice (légitime et nécessaire), tous qui prie le bon les alexandrins sont foutus par terre.

Je reviens à mon Vendryes et je relis le chapitre qui il a consacré à la langue écrite et l'orthographe.

"La misère orthographique est chez nous considérée par certains comme une calamité nationale" (p. 389) Vendryes, qui écrit en 1920, cite des textes de 1905, 1906. Je sais bien que depuis on a eu à en considérer d'autres. Il n'en jâche.

« Notre langue a souffert plus que toute autre de l'influence néfaste des grecs. [au XVI^e siècle]. N'avacent-ils pas imaginé d'écrire cyre le mot sire, sans le prétexte-faux - qu'il venait du grec κύριος? Nous ne les avons pas suivis sur ce point; mais c'est à eux que nous devons d'écrire oids avec un d et vingt avec un g; bien que ces lettres n'aient jamais été phonétiques à aucun moment de l'histoire de la langue... Ce sont eux qui ont rétabli des lettres que la langue depuis longtemps ne prononçait plus. Une mauvaise chance a fait que souvent ces lettres fantômes ont repris place dans la prononciation: on fait aujourd'hui sonner l's de festoyer, malgré fêté; on entend le chepet, dompter, sculpteur, pomptement, par des gens qui se prennent de beau langage, avec un groupe si indûment prononcé.» (p. 395).

La citation ci-dessus n'est là que pour le pittoresque. Je continue p. 397: « On n'agit pas l'appendice aux efforts de ceux qui tentent de remédier aux inconvenients de l'orthographe. Le raisonnement qui tiennent est le suivant. L'orthographe française est un système conventionnel établi de toutes pièces par la volonté de quelques savantes. Ce qui est une convention a fait, une convention peut le détruire. C'est qu'il faut porter atteinte à la langue pour de corriger son orthographe. C'est la débarrasser d'un mal qui la gêne. C'est épargner à nos enfants une perte de temps considérable, c'est faciliter aux étrangers l'apprentissage du français.»



Les deux raisons [Quant à moi, je me moquais bien de] s'agît, à mon sens, non de corriger l'orthographe de l'ancien français (celui que j'écris en ce moment), mais de choisir quelle orthographe donner au nouveau français. La plus phonétique ~~semblerait~~ semblerait. S'imposer ; on pourrait employer l'alphabet ~~ancien~~ à, à, b, d, e, é, è, ê, f, g (toujours du), i, j, k, l, m, n, o, ô, p, r, s (toujours ç, ss), t, u, v, y, z, ch, ou, on, in, on en observant la règle que toute lettre se prononce, et sans jamais changer de valeur, quelle soit sa position. Négalor, mélazlor, k'esk'or nobtyin ! Sa d'ygyn incroyable, fagordiner, ranversan, sa vongzaolor indé, drôldaspe dont tonvryin pa. On lek'oré puduton, lfransé, amésa puduton, sa von fren toslinkoh ~~mais~~ unaler minversanbarb osé stuyfiant. Arredir, sé mêm maran. J'shu touduit le ~~stat~~ lign sidu, j'épape manpéché de mmare. Ngifobjindir, sé un pur k'ection dabitud. On n'epa gabitué, setou. Unfora hon sra gabitué, s'is t'osel. Epui sisaférir, tan mye : j'écripā pour amielé l'mond. Epui sa m'e ancor ryin. Sa, sané ke demi mgur. Ifôdra remplasi, ch far c par égrasph, gn par n, ou par w, on, in, on par ã, ë, ô; e par ë (t'over d'la ~~valeur~~, Valér f'ermé par feu; poe). K'esk'or nobtyi alor ? Eb'yx par égrap : la lâg, frâsiz, le zwazo, cât, sé lprítâ, aner l'avnir la poëzi, le bâr è le zâ.

« Une réforme trop vaste » dit Verdier « aurait pour conséquence de substituer d'un coup une nouvelle langue écrite à celle dont nous avons l'habitude. [Cela nécessiterait] l'inconvénient (des inconvénients, on en connaît des plus graves) d'autre l'inconvénient qu'il y aurait pour une ou deux générations de français à apprendre en quelque sorte deux langues, on doit tenir compte de l'impossibilité qu'il y a à faire subitement tabl'rase de tous les imprimés publiés en France depuis plusieurs siècles. [On n'en fait pas tabl'rase, puisqu'on pourra toujours les lire dans leur langue originale ; on traduira les plus importants, dans le langage nouveau]... on doit reconnaître que le moindre changement dans nos règles orthographiques dérange singuliè-

lement les habitudes acquises. Il n'y a pas une page de français qui ne soit, après application du programme minimum de nos réformateurs complètement transformée. L'œil grisonne cesse d'arrêter et la pensée s'accroche à de perpétuelles corrections, qui deviennent rapidement agaçantes. On répondra que c'est l'affaire d'une génération ou deux, et que ce que nous aurons d'appuis, nos petits-enfants n'auront plus la peine de l'apprendre. Cette réponse est fort plausible. Mais l'objection mène tout de même avec quelle prudence il faut procéder dans toute réforme orthographique. En se bornant à une simplification progressive, sur plan bien arrêté, on respectera d'ailleurs les droits de la langue écrite, dont il faut bien aussi tenir compte.

Le point de vue progressif évolutif serait bel et bon si il ne s'agissait de faire un saut, d'écrire une langue ~~comme~~ nouvelle, non de reformer l'ancienne. On dira que j'exagère l'importance du schisme, la gravité de la scission ~~qui existe depuis longtemps~~, que cette ~~cette~~ langue parlée est toujours bien du français. Possible, mais elle demande son autonomie. Quant à moi, ~~je~~ je n'ai nulle envie de réformer ; mais le langage, mon langage — la langue française ~~peut~~ devenir — m'apparaît comme trop fourmillant, trop lâche pour ne pas enfin crever quelque jour la croûte syntaxique et graphique que l'on a coutume d'employer ; et qui n'aura ni charmes, ni valeur. J'ai trop confiance de la malléabilité de la phrase et du mot pour que je puisse admettre l'in-définie tyrannie de l'écriture actuelle.

~~Autant~~ Je n'ai d'ailleurs aucun ~~respect~~ respect, ni considération spéciale pour le populaire, le dévénir, la civie, etc. Mais précisément comme je ne vois rien de réellement sacré dans notre français contemporain, ~~et dans ses usages~~ je ne vois non plus aucune raison pour ne pas éléver ~~à~~ le langage populaire à la dignité de langage écrit, et source d'une nouvelle littérature, d'une nouvelle poésie.



Et la réforme de l'orthographe, ou plutôt l'adoption d'une orthographe phonétique s'impose, parce qu'elle rendra manifeste ce ~~qui~~ ^{est} essentiel : la prééminence de l'oral sur l'écrit. Il s'agit donc non de réforme, mais de création. Le français ira de son côté, le vulgaire de l'autre ; on devrait même s'attendre à des échanges fructueux, plus tard. Pour le moment, voici un accouplement difficile : la mère se refuse à enfantier, et pourtant l'enfant demande bien à naître ! Je ne veux pas croire que ce soit un fibrôme.

Encore une fois, l'orthographe est plus qu'une mauvaise habitude, c'est une vanité : Nos langues sont des langues populaires, vulgaires, parlées. Notre alphabet n'a pas peu retenu de la valeur hiéroglyphique des graphes sémitiques, et leurs combinaisons dont les hasards et les conventions font sans doute la nature n'appellent point le respect qu'il se doit aux écritures sacrées. En chinois, ~~comme~~ en égyptien ancien, en ~~et~~ Sémitique, les graphies sont significatives ; mais non en français, où elles n'ont de valeur que de coutume, sentimentales et gonflées de souvenirs. La vénération ne doit point s'égarer sur ce

qui n'en est pas digne. S'il français fait le contemporain commence à s'écrire, je crois que je ne m'attends pas à un triomphe prochain de l'ortografe phonétique. Il me suffit ^{de temps} d'avoir indiqué quel doit être le point d'arrivée, inéluctable, nécessaire : la constitution d'une nouvelle langue, ~~qui~~ ^{qui} sera à la fois

~~littéraire, parlée, chantée, dansée, jouée, etc., etc., etc.~~ nouvelle beaucoup plus riche par

la syntaxe que par le vocabulaire, nouveau,

aussi par l'aspect, une langue qui retrouverait

sa nature orale et musicale deviendrait

bientôt une langue poétique, ~~qui~~ ^{qui} filera, ~~qui~~ ^{qui} éternuit d'une

~~substance~~ ^{substance} et la ~~substance~~ ^{substance} abondante et vivace d'une nouvelle littérature.

Et pourtant son adoption seule permettrait de vaincre de vieilles habitudes totalement étrangères à la nature profonde ^{que} ~~que~~ ^{que} française contemporaine.